FR

Cannabis

www.cnapa.lu

CNAPA
Centre National
de Prévention des Addictions

Fleur de la plante de cannabis : marijuana, ganja, beuh, herbe, ...
Résine pressée de la plante de cannabis : haschisch, hasch, shit, ...

Le cannabis est une plante appartenant à la famille du chanvre. Le chanvre est une des plus anciennes plantes cultivées et utiles de l'humanité. Depuis plusieurs milliers d`années, le chanvre est cultivé à des fins diverses *(p. ex. la production de textiles, de cordes, de papier, ...)*. Le cannabis a été consommé également comme drogue et médicament.

Les informations suivantes concernent uniquement le cannabis utilisé en tant que drogue.

Substance active principale

- THC *(delta-9-tétrahydrocannabinol)*

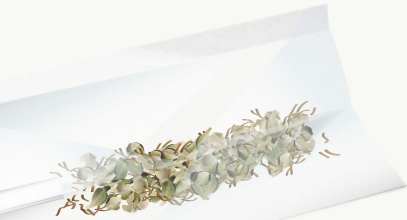

Statut juridique

- illégal : la consommation, la possession, l'acquisition, la culture et le commerce sont interdits

Modalités de consommation

- principalement fumé : mélangé avec du tabac ou pur (*p. ex. joint, pétard, bang, ...*)
- inhalé *(vaporisateur)*
- mangé ou bu *(p. ex. biscuits, thé ...)*

Début et durée des effets

- **fumé/inhalé :**
  - début : après quelques minutes
  - durée : env. 2 à 3 heures
- **mangé/bu :**
  - début : après env. 30 minutes à 2 heures
  - durée : plusieurs heures

Effets

- relaxant, apaisant
- sérénité, sentiment de bien-être
- hilarité injustifié *(fous rires)*
- intensification des émotions agréables
- perception sensorielle altérée: perception plus intense du toucher, du goût et de l'ouïe, légèrement hallucinogène
- notion du temps déformée
- mode de pensée modifié, « passer du coq-à-l'âne »
- stimule l'appétit

Risques et effets secondaires

- intensification des émotions désagréables
- diminution de la concentration, de l'attention et de la mémoire
- baisse de la motivation
- états anxieux et crises de panique
- fatigue, réactivité ralentie
- rougeur des yeux, sensibilité accrue à la lumière
- problèmes cardiovasculaires, vertiges

Risques à long terme

- dépendance
- psychose *(p. ex. : idées délirantes, perte de contact avec la réalité)*
- symptômes dépressifs
- si fumé : affections des voies et des organes respiratoires, cancers, maladies cardiovasculaires
- lorsqu'il est fumé avec du tabac : risque supplémentaire de dépendance à la nicotine

Bon à savoir...

- Le cannabis *(THC)* est illégal au Luxembourg. Il n'y a pas de « quantités minimales » qui soient autorisées.
- Le cannabis est la drogue illicite la plus consommée en Europe.
- La teneur en THC dans les produits à base de cannabis peut varier considérablement et se situe généralement entre 5 et 30%.
- En l'absence de contrôle de qualité officiel, la teneur en THC des produits à base de cannabis est inconnue du consommateur et les effets souhaités et indésirables ne peuvent être connus à l'avance.
- Quiconque consomme du cannabis ne devrait pas conduire de voiture. Le risque d'accident est accru et le conducteur risque de perdre son permis de conduire. La détection du cannabis peut être effectuée au moyen d'un test de salive lors d'un contrôle de la circulation.
- Le cannabis *(et ses produits de décomposition)* peut être détecté dans le corps pendant des jours, des semaines, voire des mois, en fonction de la fréquence et de l'intensité de la consommation.
- Le THC est le cannabinoïde qui est principalement déterminant dans l'ivresse du cannabis. Le cannabis contient cependant encore d'autres cannabinoïdes. Il existe e.a. un cannabinoïde, le CBD *(cannabidiol)*, qui a un faible potentiel psychoactif. Les produits du cannabis contenant du CBD et moins de 0,3% de THC sont autorisés au Luxembourg.

Le cannabis est-il un produit naturel ?

- Qu'une drogue soit d'origine naturelle ou fabriquée en laboratoire ne détermine pas le danger du produit. C'est l'utilisation de celui-ci qui est déterminante.
- En outre, le cannabis est de nos jours tellement modifié génétiquement qu'on ne peut plus parler de « drogue naturelle ».

La consommation de cannabis rend-elle passive et diminue-t-elle la motivation ?

- Jusqu'à présent, l'existence d'un « syndrome de démotivation » durable résultant de la consommation de cannabis n'a pas été prouvée.
- Au cours de l'ivresse qu'il cause, le cannabis peut exacerber des symptômes tels que l'apathie, une diminution de la motivation, de la résilience ou une augmentation de la passivité.
- Un « m'en foutisme » durable des consommateurs, uniquement dû à la consommation de cannabis, n'a cependant pas encore pu être démontré.

Le cannabis est-il une drogue d'initiation ?

- L'hypothèse selon laquelle les consommateurs de cannabis passent « automatiquement » à d'autres drogues illicites après un certain temps n'a pas été prouvée.
- Même si le cannabis a constitué pour presque tous les consommateurs d'héroïne la première drogue illégale consommée, on ne peut pas en déduire que tous les consommateurs de cannabis consommeront inévitablement aussi d'autres drogues illégales.
- La grande majorité des consommateurs de cannabis ne consommera pas d'autre drogue illégale au cours de sa vie.

Le cannabis peut-il causer une psychose ?

- En consommant du cannabis *(comme d'autres drogues légales et illégales)*, le risque de développer une psychose est plus élevé que chez les personnes abstinentes, surtout lorsqu'il y a des prédispositions.
- Il est préférable de ne pas consommer de cannabis si la personne concernée a des antécédents familiaux de psychose ou si elle a déjà présenté des signes de psychose, comme par exemple le sentiment d'être persécuté ou de ne pas pouvoir contrôler ses pensées.
- Quoi qu'il en soit, des états psychotiques peuvent survenir lors de la consommation de cannabis. En principe, ils disparaissent au fur et à mesure que l'effet du cannabis s'affaiblit.

Le cannabis peut-il être utilisé à des fins médicales ?

- L'utilisation thérapeutique du cannabis est bien documentée dans la science moderne, et ce depuis de nombreuses années.
- Outre le THC, le cannabidiol *(CBD)* fait l'objet de recherches médicales à l'heure actuelle.
- Au Luxembourg, depuis 2019, les médecins ayant suivi une formation spécifique peuvent prescrire les fleurs de cannabis contenant du THC pour soulager certaines affections : spasmes musculaires dans les maladies chroniques telles que la sclérose en plaques *(SEP)*, nausées et vomissements associés à la chimiothérapie anticancéreuse et douleurs chroniques sévères.
- **Attention :** bien que le cannabis puisse avoir des effets bénéfiques sur le plan médical, ce n'est pas un remède universel.

Parlez-en à votre médecin !

Il n'y a pas de consommation de drogues légales et illégales sans risque !

Pour la consommation de chaque drogue légale et illégale, les effets subjectifs dépendent de divers facteurs (*forme de consommation, dose, âge, sexe, environnement, humeur, expérience et attentes).*

La consommation de toute drogue peut conduire à une dépendance.

L'usage de drogues légales et illégales n'est pas recommandé :

- à l'adolescence *(développement physique et mental)*
- dans la circulation routière et dans d'autres activités nécessitant un « esprit clair » *(p. ex. sports, conduite de machines ...)*
- au travail/à l'école
- pendant la grossesse et pendant l'allaitement
- en cas de maladies existantes

De plus, une attention particulière est requise :

- si la qualité du produit est inconnue et ne peut pas être contrôlée
- lors d'une consommation mixte, p. ex. de l'alcool avec d'autres drogues
- lors de la prise simultanée de médicaments

Lorsque vous réalisez qu'une personne ne se sent pas bien après avoir consommé des drogues légales ou illégales, vous devez agir de manière responsable et vous occuper d'elle. En cas de doute, composez le numéro d'urgence et mettez en oeuvre les mesures de premiers secours.

112

Fro No

Besoin d'informations sur les drogues, les dépendances & les services d'aide ?

Fragen zu Sucht, Drogen & Hilfsangeboten?

T. 49 77 77-55

frono@cnapa.lu | www.cnapa.lu

cnapa - Centre National de Prévention des Addictions - 2020. Ce dépliant est financé par le Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité.

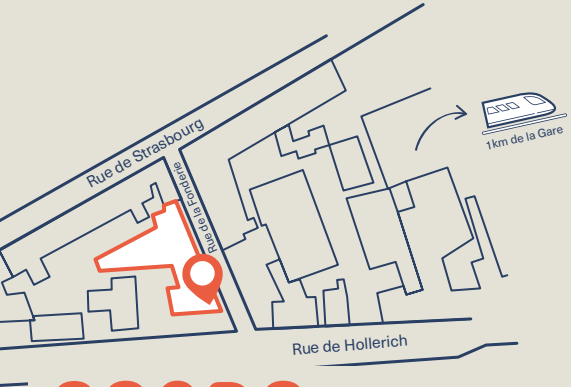

cnapa

Centre National
de Prévention des Addictions

INFORméIEREN · SENSIBILISéIEREN · FORméIEREN · KOORDINéIEREN

8-10, rue de la Fonderie L-1531 Luxembourg
T +352 49 77 77-1 | **www.cnapa.lu** | **info@cnapa.lu**

Services :

Formations continues et conseils en matière de prévention des addictions et de la promotion de la santé
Informations sur la prévention des addictions, les dépendances et les services d'aide
Bibliothèque (catalogue en ligne) : emprunts de livres et de matériel didactique : *http://bib.cnapa.lu/public/index.php*

Angebote:

Weiterbildungen und Projektberatungen zu Themen der Suchtprävention und Gesundheitsförderung
Informationen zu Suchtprävention, zu Abhängigkeiten und Hilfsangeboten
Bibliothek (Online - Katalog): Ausleihe von Büchern und didaktischen Materialien *http://bib.cnapa.lu/public/index.php*